



Marie-Christine Lebert

# L'égalité, une problématique complexe

Les problématiques liées à l'égalité entre les hommes et les femmes restent complexes et persistent. Les écarts de rémunération entre les sexes demeurent significatifs, avec des femmes souvent moins bien rémunérées que les hommes pour des postes équivalents. La répartition inégale des tâches ménagères et parentales reste un frein à l'égalité professionnelle. Les femmes continuent d'assumer une grande partie de la charge mentale liée à l'organisation familiale. La sous-représentation des femmes dans les instances de direction (conseils d'administration, hautes fonctions politiques ou économiques) demeure un défi aussi bien coté public que privé. Les femmes sont sous-représentées dans les postes à haute responsabilité et sur-représentées dans les emplois précaires ou à temps partiel subi. Malgré des progrès grâce à des quotas, les disparités persistent dans de nombreux secteurs. Les violences de type harcèlement, y compris conjugales, les discriminations sur le lieu de travail restent à un niveau préoccupant. Les femmes font face à des discriminations à l'embauche, souvent liées à leur potentiel rôle de mères ou à des stéréotypes sexistes. La ségrégation professionnelle persiste : les femmes sont sur-représentées dans les secteurs moins valorisés (soins, éducation, services) et





sous-représentées dans les filières technologiques et scientifiques. Les inégalités entre hommes et femmes sont amplifiées pour certaines catégories, comme les femmes racisées, les femmes en situation de handicap ou les femmes issues de milieux défavorisés.

En résumé, bien que des avancées soient visibles, il reste de nombreux défis à relever pour atteindre une réelle égalité entre les hommes et les femmes en 2025. La CFDT porte un engagement historique en matière d'égalité et a réaffirmé son engagement congrès après congrès<sup>1</sup>. C'est en 1970 que Jeannette Laot devient la première femme élue à la Commission exécutive ou elle y portera la question du droit à l'avortement. En 1992, Nicole Notat devient Secrétaire générale, la première femme à diriger une organisation syndicale majeure en France. La parité stricte dans les instances que sont le Bureau national et la Commission exécutive est mise en place au congrès de Rennes en 2018. Et le 21 juin 2023, Marylise Léon est élue Secrétaire générale, prenant la tête de la première organisation syndicale.

Le manifeste Féministe de la CFDT publié en avril 2024 confirme et renforce cet engagement historique de la CFDT pour les droits des femmes. Il a pour ambition de définir les fondements politiques et les principes essentiels sur lesquels repose cet engagement, puis d'en formuler les implications en termes d'action. Cette revue sur les questions d'égalité est l'occasion de partager le constat de ce qu'il reste encore beaucoup à faire mais elle est également une démonstration d'un syndicalisme actif, d'un engagement CFDT en matière d'égalité au sein duquel les cadres ont toute leur place et une responsabilité particulière. Elle incite chacun à mieux comprendre, mais aussi à agir au travail, dans sa famille, avec ses amis et à ne rien laisser, que l'on soit homme ou femme. Travaillons à réussir tous ensemble à nous libérer : les femmes de la charge mentale liée à la famille, les hommes de la charge mentale liée au salaire et au travail.

1- C'est dès 2009 qu'elle propose l'allongement du congé paternité ; cf. la revue Cadres CFDT n°442, déc. 2010, et les travaux de Monique Boutrand.

